

AÉRONAUTIQUE / La filière air dans un courant ascendant

L'envol des Alpes du Sud grâce à un partenariat 04-05

Une coopération entre les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes vient attester de la volonté des deux départements d'œuvrer ensemble dans le domaine de la filière aéronautique. Les deux territoires ont le privilège de détenir un espace très favorable aux loisirs aériens. Une valorisation commune ressort de l'intérêt général, les deux voisins ont donc créé cette année un portail unique sur le web, qui présente les activités aériennes de loisir ainsi que l'ensemble des entreprises constituant la chaîne de



► Dans le ciel des Alpes du Sud, volent tous les types d'appareil, ici un gyrocoptère.

PHOTO ERIC CAMOIN

“ La logique, c'est de se placer du côté des clients et de proposer une offre plus large.

cette filière air (construction, maintenance, etc.). Ce site internet a été judicieusement baptisé "alpes-envol.fr".

Un pôle d'excellence rural pour le 05

Fabienne Lemaire, de l'Agence de développement touristique des AHP, situe l'enjeu de ce partenariat: "La logique, c'est de se placer du côté des clients et de leur proposer une offre plus large de notre potentiel. Nos départements ont des caractéristiques différentes et complémentaires. Une large fraction de la clientèle est étrangère et perçoit aisément notre espace comme celui des Alpes du Sud".

Ce rapprochement était fortement souhaité par les prestataires de la filière. "Nous pouvons ainsi effectuer une promotion plus attractive" assure Fabienne Lemaire.

Les Hautes-Alpes ont un

grand pas d'avance dans le développement de la filière air. Les élus ont en effet concrétisé leur volonté en instaurant en 2006 un pôle d'excellence rural avec l'aide de l'Etat: Excell'Air.

Si les loisirs aériens sont connus de longue date dans le ciel haut-alpin, la dimension plus industrielle s'étoffe d'année en année. Le pôle d'excellence rural a suscité de nouveaux projets dans l'ensemble du département.

À l'exemple de la société Béringier qui a choisi de développer son nouveau centre de conception de systèmes de roue, freins et de trains d'atterrissage pour le secteur aéronautique à Tallard.

D'une manière générale, Excell'Air a engagé environ 250 000 € pour soutenir des projets innovants représentant plus d'1 M€ d'investissements. ■

L'ENVOL AUSSI DU CÔTÉ DE MISON

Dans le ciel sud-alpin volera bientôt un nouvel appareil. Un gyrocoptère conçu et fabriqué par Jean-Claude Imbard, à Mison. "Le prototype est réalisé, je dois bientôt procéder au vol d'essai et, si tout est concluant, faire homologuer l'appareil" précise-t-il. Le projet de Jean-Claude Imbard est très pertinent: "Un appareil de ce type a besoin d'une piste d'envol de 150 m environ. Je veux réduire cette distance à moins de 10 m". Un projet pertinent qui autoriserait un décollage à peu près n'importe où.

Maurice Fortoul